Le saviez-vous ?

307 453 HABITANTSC'est le nombre d'habitants
en Mayenne en 2012.
(Source INSEE - RP 2012)





DONT 1 606 HABITANTS EN PLUS PAR AN

entre 2006 et 2011, soit un taux de croissance de 0.5% pour 0.9% en région Pays de la Loire. (source INSEE - RP 2011)

42% DES MÉNAGES MAYENNAIS DISPOSENT D'AU MOINS 2 VÉHICULES.

En France cette part est de 34%. (source INSEE RP 2011)

17.5 KW

C'EST LA DISTANCE MÉDIANE DOMICILE-TRAVAIL parcourue par les mayennais, la moyenne est de 18.5 km pour la région des Pays de la Loire.

(source INSEE RP 2007; SOeS; CERTU)

80% DU TERRITOIRE DE LA MAYENNE

est couvert par les terres agricoles.



8%
DU TERRITOIRE
est couvert par
LES SURFACES
URBANISÉES.

En Mayenne, 10 000 HA SONT CONSACRÉS AUX ZONES D'ACTIVITÉS.

dont 7100 HA classés en zone à urbaniser dans les PLU numérisés.



1345 m² POUR 1000 HABITANTS

C'est la densité commerciale des grandes surfaces de plus de 300 m².

67% D'AUGMENTATION de surfaces commerciales de plus

de surraces commerciales de plus de 300 m² de 2001 à 2010. (source INSEE RP 2011, CCI de la Mayenne - rapport 2010)







Coréalisation CAUE 53, DDT, GOMASIO Graphisme im.gomasio@gmail.com



ACTIVITÉS ET TERRITOIRE : UNE QUESTION D'ÉQUILIBRE

La conception d'un quartier d'activités projette une ambition économique sur un territoire. Au-delà de l'économie, ces quartiers influencent le cadre de vie, les déplacements et l'habitat. Pour concevoir et projeter ces quartiers d'activités de façon harmonieuse, intelligente et pérenne il est souhaitable de répondre à cinq interrogations : QUI ? QUOI ? OÙ ? POURQUOI ? COMMENT ?

QUI ? QUOI ?























0Ù ?

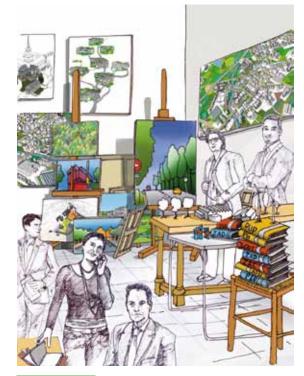
Avant de créer de nouveaux quartiers d'activités, il faut analyser la ville pour la redensifier en réintégrant des activités. Chaque acteur se doit d'identifier les finalités de son futur projet (industriel, commercial, résidentiel...) en tenant compte de l'évolution rapide des besoins.

La question des limites ville / campagne devient primordiale, chaque nouvelle emprise sur l'espace agricole doit répondre à des exigences circonstanciées.

POURQUOI?

Le développement économique des territoires doit contribuer harmonieusement à la construction et l'identité de la ville et ainsi pérenniser la qualité de vie que chaque habitant est en droit d'attendre. Désorganisée et anarchique, l'image commerciale boursouflée des entrées d'agglomérations est perçue sur l'ensemble du territoire national, comme une agression inutile et contre-productive.





COMMENT?

Comment favoriser le développement des activités tout en évitant de banaliser l'image du territoire et en gardant la qualité de vie de nos communes ? Par une répartition judicieuse et concertée entre toutes les communes afin d'éviter les effets nocifs d'une concentration sur les grands axes ou d'un essaimage excessif des nouvelles implantations dans le tissu rural. La qualité a ses exigences.

Promouvoir un urbanisme équilibré

La notion de quartier d'activités englobe des entreprises qui œuvrent dans des domaines différents.

Chaque activité, qu'elle soit industrielle, commerciale, artisanale ou de service, a ses contraintes propres qui nécessitent une organisation respectueuse du territoire existant et de son maillage bocager. Il s'agira ainsi de compenser toute atteinte à l'environnement.